

PÉRIGORD-POURPRE

Courrier français
24 février 2023

Santé au travail Le Service de Prévention et de Santé au Travail Corrèze Dordogne (SPST 19-24) a reçu, dans son centre de Bergerac, une délégation d'universitaires japonais en charge de médecine du travail.

Des échanges fructueux avec le pays du Soleil Levant

BERGERAC

Les professeurs Tatsuya Ishitake et Yoshitaka Morimatsu, membres de l'Université de Médecine de Kurumé au Japon, ont rencontré Philippe François, président du SPST 19-24, Alain Thibaut-Maziat, directeur et les docteurs Fabrice Michiels, Jean-Michel Paris, Murielle Nanthieras et Jean Marie Milleliri.

Les échanges ont mis en lumière les principales convergences entre les deux modèles de médecine du travail. Au Japon, la mise en place d'un suivi de médecine du travail n'est obligatoire que pour les entreprises de plus de 50 salariés. La conséquence est que seule une minorité de salariés japonais bénéficie d'un suivi en médecine du travail, alors que la totalité des salariés français sont couverts.

Autre particularité : la mission de la médecine du travail japo-

naise est limitée à la seule mission du suivi de l'état de santé des salariés. Cela se matérialise par la réalisation de bilans de santé annuels ou semestriels selon les emplois occupés. Ainsi, contrairement au modèle français, il n'y a pas d'actions en milieu de travail visant à réduire les risques professionnels, ou de missions de prévention de la désinsertion professionnelle, ni d'intervention dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires, comme les missions d'ergonomie, de psychologue du travail ou de technicien hygiène et sécurité...

Le début d'une collaboration

Un plan de collaboration entre les deux institutions a été imaginé, comme le partage de publications et documentations techniques relatives à la prévention de certaines pathologies professionnelles, la participation de



De g. à d. : les professeurs Yoshitaka Morimatsu et Tatsuya Ishitake, SPST 19-24

professionnels de santé du SPST 19-24 (en visioconférence) à certains cours dispensés par l'Université de Kurumé, l'échange d'expériences sur le recours à la télé-médecine, ou bien l'accueil, en stage de découverte, de jeunes médecins du travail japonais nouvellement diplômés.

Au-delà de l'intérêt intellectuel relatif à la comparaison des deux modèles de santé au travail très différents, les protagonistes de cette rencontre se sont montrés ravis de la qualité des échanges et des premières pistes de collaborations qui ont pu s'esquisser.

V.D.





SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL CORRÈZE DORDOGNE

Des médecins du travail japonais en visite

Le centre de Bergerac du Service de prévention et de santé au travail Corrèze Dordogne a accueilli une délégation d'universitaires japonais en charge de la médecine du travail. Les professeurs Tatsuya Ishitake et Yoshitaka Morimatsu (photo ci-dessus), membres de l'université de médecine de Kurumé, ont découvert la pratique française, très éloignée de celle du Japon où la médecine du travail n'est obligatoire que pour les entreprises de plus de 50 salariés. Un plan de collaboration entre les deux institutions a

été imaginé, entre échanges d'expériences et partage de publications, voire stage de découverte. Des professionnels de santé français pourraient également participer à certains cours de l'université japonaise.

...OBSERVE que le Japon est à l'honneur en Dordogne. Hier, le service de prévention de santé au travail Corrèze-Périgord a reçu, sur son centre de Bergerac, une délégation d'universitaires japonais. Membres de l'université de médecine de Kurumé, Tatsuya Ishita et Yoshitaka Morimatsu ont rencontré Philippe François, Président du SPST 19-24 et évoqué les systèmes français et japonais de médecine du travail et lancé l'ébauche d'une collaboration future. Dans un domaine différent, c'est la commune de Saint-Aulaye-Puymangou qui annonce une semaine japonaise du 10 au 18 mars avec au programme mangas (Madame Écho en profite pour rendre hommage à Leiji Matsumoto, créateur de la célèbre série *Albator*, décédé la semaine dernière), cuisine, cosplay, cours de calligraphie et d'origami.

